

l'autre en établissant, dans la mesure du possible, une correspondance entre les prix de produits et de services de même qualité, relevés dans des points de vente au détail de même type. Comme les taxes de vente et d'accise sont comprises dans les prix indiqués, les variations interprovinciales des barèmes des taxes prélevées sur une vaste gamme de produits non alimentaires peuvent expliquer pour une bonne part les différences de prix entre les villes.

Indices des prix par industrie et par produit

21.3.2

Indices des prix de vente dans l'industrie: industries manufacturières. Les indices des prix de vente de quelque 120 industries, classées à la rubrique des industries manufacturières dans la *Classification des activités économiques* (no 12-501 au catalogue de Statistique Canada), sont calculés et publiés chaque mois. De plus, des indices paraissent pour les principaux groupes d'industries manufacturières et pour l'ensemble du secteur manufacturier.

Les indices mesurent les fluctuations dans le temps des prix que les fabricants reçoivent pour leurs produits. Les prix reflétés par l'indice sont calculés fob à l'établissement du fabricant et ne comprennent pas les taxes d'accise prélevées sur les ventes des fabricants. Les articles et les coefficients de pondération utilisés dans les indices courants sont basés sur les expéditions des fabricants en 1971. L'indice composite pour les industries manufacturières figure au tableau 21.19 pour les années 1957 à 1977.

Indice général des prix de gros. Cet indice comprend surtout les prix des fabricants, mais aussi ceux des grossistes et autres. Les prix sont groupés suivant une classification des produits basée sur les similitudes qui existent entre les principales matières qui les composent. En outre, on établit des indices en fonction du degré de transformation. Le tableau 21.20 donne l'indice général des prix de gros pour la période de 1954 à 1977.

Indices des prix des usines de produits chimiques et minéraux. Il s'agit ici d'indices à pondération fixe qui mesurent les mouvements des prix des éléments représentant une installation de transformation achetée par des sociétés ayant une importante activité de transformation, par exemple des sociétés de produits chimiques, des sociétés de pâtes et papiers, des raffineries de pétrole et des usines de transformation des minéraux. Sont visés par les indices l'établissement des plans et l'administration du projet, la construction des bâtiments ainsi que l'achat et l'installation des machines et du matériel requis. Les indices pour la période 1972-77 figurent dans le tableau 21.21.

Indices des prix de certains biens d'équipement

21.3.3

Cette section comprend les indices de prix des produits qui entrent dans la construction résidentielle et non résidentielle, les nouveaux logements achevés, la construction routière, les ouvrages de génie ainsi que les machines et le matériel achetés par l'industrie de la construction et l'industrie forestière.

Indices des prix de la construction résidentielle et non résidentielle. Ce sont des indices de prix, à pondération fixe, des matériaux et de la main-d'œuvre qui sont utilisés dans la construction résidentielle et non résidentielle. Ils sont présentés aux tableaux 21.22 et 21.23, sur la base de 1971. Les indices portent sur les entrées totales de matériaux et de main-d'œuvre dans cinq régions, et sur celles de métiers particuliers de la construction résidentielle.

Étant donné que, dans ces indices, les prix des matériaux de construction reflètent les mouvements des prix à l'achat, ils comprennent les variations des taxes de vente fédérales. Les données sur les taux de salaire, à partir de 1971, proviennent essentiellement d'enquêtes effectuées par l'Association canadienne de la construction sur les métiers de la construction dans divers centres; ce sont des taux de base qui correspondent aux échelles établies par les syndicats ou prévues dans les conventions collectives. Les indices combinés des matériaux et des salaires ne traduisent pas nécessairement les variations des prix de la production de ce secteur, vu qu'ils ne tiennent pas compte des fluctuations des marges bénéficiaires ou de la productivité, mais qu'au contraire ils se limitent aux prix des entrées.